



## CNN du 30 janvier 2013 Déclaration Préalable

Bonjour,

La CGT souhaiterait faire une déclaration préalable traitant de différents sujets qui, comme à chacune des séances, a un rapport direct ou indirect avec l'ordre du jour. A réception des derniers comptes rendus des commissions de négociation d'octobre et novembre, comme pour celui de la commission de Concertation du 12 septembre, la CGT a réagi devant l'absence pure et simple de ses déclarations et fait quelques remarques par messagerie, elle réaffirme aujourd'hui sa désapprobation aux réponses faites par la FNCA.

-1/ Sur la forme, les déclarations sont à nouveau mises en annexe et nous tenons à rappeler que leur nécessaire insertion dans le texte évite qu'elles ne puissent s'égarer avec le temps, privant les lecteurs d'une part importantes des interventions et ce malgré la réponse faite par vos soins.

-2/ Sur le fonds, un correspondant FNCA a prétendu que le contenu de nos déclarations, du fait de leur caractère unilatéral, de leur longueur, ou de leur nature parfois sans lien direct selon lui avec le sujet à l'ordre du jour, rendait difficile la lecture et la compréhension des échanges. Si nous ne contestons pas la longueur, nous protestons et dénonçons toute l'argumentation qui tend à faire croire que les interventions de la CGT, textes d'analyse et d'opposition politique n'auraient pas leur place autour de cette table et nuiraient au bon déroulement de séances que vous présentez construites d'échanges bienveillants. Nous constatons au contraire que les interventions de la CGT sont tristement visionnaires et permettent d'élever les consciences - bien entendu au-delà des murs de cette instance et dérangent les bien-pensants, victimes ou adhérent à la pensée unique d'un système conçu pour entraver toute expression d'opposition à des décisions unilatérales parfois présentées comme bilatérales, décisions trop souvent nuisibles au monde ouvrier et à son bien-être. Nos dernières déclarations en abordant le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance, les accords compétitivité, les crédits d'impôts sont pleinement en relation avec les sujets amenés en négociation, pour servir une stratégie d'entreprise pleinement adossée et soutenue par ces mesures gouvernementales et parfois en très légère avance nous ne prendrons pour exemple que la mobilité inter Caisses négociée ici au 4eme trimestre 2012 et qui figure aussi dans le tout récent accord national de compétitivité des entreprises

.....  
-3/Concernant les retranscriptions de nos interventions, il apparait qu'elles sont souvent incomplètes ou transformées de manière à les rendre insignifiantes ou incompréhensibles pour le lecteur. Le compte rendu de la concertation en est un exemple illustrant. Nous demandons au secrétaire que pour les prochaines fois (nous le ré aborderons en réunion préparatoire), il veuille bien nous faire suivre le projet de compte rendu avant sa diffusion définitive afin que nous validions a minima la retranscription de nos propos.

Malheureusement la CGT n'est pas victime de cette censure permanente dans les instances nationales uniquement, nos syndicats CGT ne sont pas épargnés par les guerres continues menées contre eux par les directions des Caisses Régionales, des GIE et des filiales. Pire encore nos militants, nos délégués syndicaux, nos élus et mandatés sont parfois attaqués à titre personnel dans l'exercice de leur mission, ainsi dernièrement l'un d'entre eux a été sanctionné d'un avertissement alors qu'il défendait avec passion le dossier en sommeil (à la MSA ) d'une de nos collègues qui, victime des maltraitements psychologiques que sont les



conditions de travail d'un grand nombre de salariés au Crédit Agricole, n'avait trouvé d'autre issue que la tentative de suicide.

Mais nous avons aussi parfois des satisfactions qui confirment que les luttes syndicales que nous menons ne sont pas vaines. La preuve est là, la CGT et ses discours, ne vous laissent pas indifférents, ils vous insupportent par leur vérité et vous entraînent, malgré vous :

- à passer outre le vrai débat de ses analyses en faisant mine de ne pas comprendre les relations étroites avec vos décisions,
- à user de tous les moyens de censure pour éviter la diffusion d'une autre manière que la vôtre de penser le monde,
- à maltraiter ses militants.

Militants que nous saluons au passage pour leur courage, leur opiniâtreté et leur abnégation. Et il y en a parmi ceux-là, des plus téméraires encore qui forcent le respect après avoir mené contre vents et marées la bataille juridique incertaine de la discrimination, durant des années.

La justice a déjà tranché pour certains d'entre eux, en Charente-Périgord de manière récente comme en Normandie précédemment et ils se sont enfin vus récompensés par les décisions impartiales de la justice, malgré tous les recours que vous avez pu actionner, faisant la preuve que les militants CGT sont bien discriminés au Crédit Agricole Mutuel et démontrant, au-delà, à tous les salariés que l'issue de la lutte du pot fer contre le pot de terre n'est pas aussi certaine qu'il y paraît et que la résistance mérite d'être menée.

Nous vous remercions de votre attention à ces réponses que nous souhaitons apporter à vos propositions concernant les comptes rendus des instances et aux développements induits qui pourront aussi nourrir les échanges sur ce que vous appelez « le dialogue social », dont nous convenons qu'il n'est pas l'ordre du jour de cette séance.

Nous sommes maintenant prêts à traiter du sujet important qui nous intéresse aujourd'hui.

